



Favoriser la création et la reprise d'entreprise en Périgord Noir

La Maison de l'emploi est connue principalement pour son appui aux recrutements. La réussite du Forum de l'emploi lundi dernier l'a illustré. Mais elle a d'autres priorités : le soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprise en fait partie. Le Périgord Noir connaît traditionnellement un volume important de créations et de reprises, or selon des statistiques inter consulaires seulement 15 % des porteurs de projets sont accompagnés ! Tout doit être fait pour faciliter la dynamique économique mais en même temps il est nécessaire d'élargir le nombre des projets appuyés car c'est un facteur de pérennité pour la future entreprise. Pour remplir cette mission, la Maison de l'emploi bénéficie de l'expérience de partenaires spécialisés qu'elle fédère sur 5 actions collectives. Ces partenaires sont les chambres consulaires (CCI, Chambre de métiers, Chambre d'agriculture), les associations spécialisées (J'Ose Dordogne...), les services au public (ANPE, ASSEDIC, direction du travail), les professionnels (notaires, banquiers et experts comptables) et les cofinanceurs (Conseil Général, Périgord Initiative, ADIE).

La Maison de l'emploi propose 5 services aux porteurs de projets.

1. Faciliter le premier contact :

Avec deux points relais de première information et d'orientation :

à Sarlat

Place Marc Busson
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h 30
17 h)
Tel : 05 53 31 56 00

à Terrasson

58 avenue Jean Jaurès
Du lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h30 à 18 h (vendredi
Tel : 05 53 50 82 44

Sur place, en libre accès, les porteurs de projets trouveront

- une brochure de 12 pages spécifique au Périgord Noir. Régulièrement actualisée, elle est riche de conseils pratiques et contacts personnalisés
- un atelier d'autoformation sur poste informatique et un accès à internet
- une documentation professionnelle spécifique régulièrement actualisée

2. Organiser des demi-journées avec un conseil gratuit et confidentiel des partenaires

La Maison de l'Emploi organisera des ½ journées d'information sur la création et la reprise d'entreprise où les porteurs de projets trouveront en un même lieu tous les partenaires : notaire, expert comptable, banquier, chambres consulaires, Assédic, prêts d'honneur de l'ADIE ou de Périgord Initiative, Conseil Général, etc... Gratuit et confidentiel.

Une demi-journée par trimestre en 2007 : jeudi 22 Mars de 9h à 11h en mairie de Montignac, vendredi 25 Mai de 9h à 11h à Sarlat - Maison de l'emploi (place Busson). Deux informations sont prévues au 2^{ème} semestre à Terrasson et à St Cyprien.

3. Proposer des rendez-vous collectifs

pour un conseil, une information, une formation avec J'Ose Dordogne¹ ou la Chambre de métiers en contactant l'accueil de la Maison de l'Emploi à Sarlat ou Terrasson. Les thèmes abordés sur une demi-journée collective sont les suivants :

- LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DU CREATEUR/REPRENEUR D'ENTREPRISE
- METHODOLOGIE DE LA CREATION D'ENTREPRISE
- ASPECTS JURIDIQUES, FISCAUX ET SOCIAUX
- LES AIDES A LA CREATION/ REPRISE

CALENDRIER DES REUNIONS J'OSE DODOGNE D'ICI JUIN 2007	
A SARLAT	A TERRASSON
<p>Jeudi 22 Mars 2007 Jeudi 5 Avril Mardi 15 et Jeudi 31 Mai Jeudi 28 Juin</p>	<p>Jeudi 26 Avril Jeudi 14 Juin</p>
Inscription nécessaire pour la participation à ces réunions :	
Pôle de la CCI de la Dordogne ESPACE ECONOMIE EMPLOI DU SARLADAIS Place Marc BUSSON 24200 SARLAT Contact :Dominique TREZEGUET Tél :05.53.31.73.73	Pôle de la CCI de la Dordogne CENTRE DE RESSOURCES ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRASSONNAIS 58 avenue Jean Jaurès 224120 TERRASSON Contact : Anne-Marie LAMSTAES Tél : 05.53.50.41.06

CALENDRIER 2007 DE LA CHAMBRE DE METIERS POUR LES FUTURS ARTISANS
<p>A SARLAT - Mardi 3 Avril, Mardi 15 Mai, Mardi 12 Juin, Mardi 11 Septembre, Mardi 9 Octobre, Mardi 6 Novembre, Mardi 4 Décembre</p>
Contact : Chambre de métiers pôle de Sarlat : 05 53 31 56 23

¹ Partenaire conventionné par la Maison de l'emploi avec l'appui financier de l'Etat
point presse Création d'entreprise mars 2007

Offre de services ANPE : Les ateliers création : « *Organiser son projet de création ou de reprise d'entreprise* » et « *Créer son entreprise : pourquoi pas ?* ». Deux agences ANPE mais un seul numéro de téléphone 0811 550 100

Adresses agences ANPE

89 av de Selves

24200 Sarlat

58 av Jean Jaurès

24120 TERRASSON

Service Assédic :

Une notice d'information est en ligne sur www.assedic.fr afin d'apporter toutes précisions sur les modalités d'aide financière et d'accompagnement dans un parcours de création ou de reprise d'entreprise

4. Faciliter le parcours du créateur

En liaison avec les Chambres consulaires, il sera proposé au porteur de projet d'utiliser un « *carnet de route du créateur – repreneur en Périgord Noir* ». Ce document l'accompagnera dans ses démarches, facilitera son parcours et le lien entre les intervenants successifs.

5. Assurer l'après ...

La Maison de l'emploi organisera des après-midi d'information - conseil pour les personnes ayant créé leur entreprise l'année passée avec pour objectifs de :

- les faire se rencontrer (échange d'expériences) afin d'éviter la « solitude » du nouveau dirigeant
- répondre à des questions / attentes avec des professionnels (consulaires, administration, associations spécialisées...)
- proposer un parrainage avec des associations spécialisées
- informer : annuaire des associations et clubs d'entrepreneurs, services des partenaires, document sur le territoire (inventaire des ZAE, bourse de l'emploi...).

Première rencontre : vendredi 25 Mai à 14h30 Maison de l'emploi – place Marc Busson - Sarlat